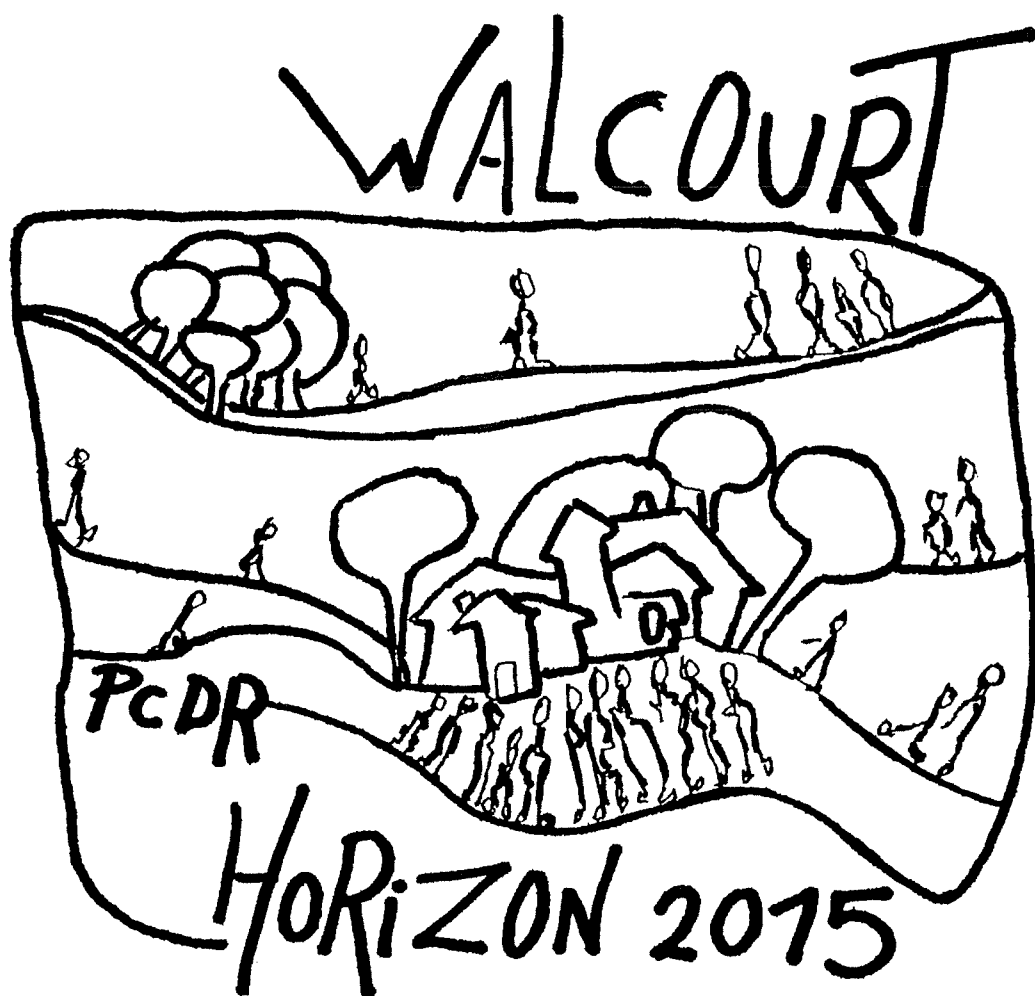


PCDR

Rapport annuel 2022



ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

LE PCDR de Walcourt s'est terminé en juin 2016. Pour information, une nouvelle opération s'est lancée en 2018. Dans ce cadre, en 2020, le diagnostic a été finalisé et les rencontres citoyennes ont été réalisées. Certains groupes de travail se sont réalisés en 2021 (sécurité routière, mobilité, économie et agriculture) et définition de projets. En 2022, finalisation de la liste des projets et priorisation par la CLDR. Réalisation des propositions de fiches par l'auteur de projets Dream.

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Néant				

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	23	Sécurisation et mise en valeur des cœurs de villages : Merthenne	1.385.339,96 € dont commune : 442.246,93 €	PCDR : 491.552,96 € Plan d'investissement : 451.540,07 €	La Convention Exécution PCDR a été signée le 12 mai 2009 par le Ministre mais a subi un rehaussement des subsides à hauteur de 80% tel que cela était prévu initialement. L'avenant 2009 à la convention exécution 2009 a été signé par Monsieur le Ministre de la Ruralité, Benoit Lutgen, en date du 11 février 2010. Le Plan triennal 2010-2012 a été signé par le Ministre le 1 ^{er} septembre 2011. Accord pour le plan d'investissement. Le projet a été approuvé par le Ministre de la Ruralité DI Antonio. Le marché a été attribué en fin d'année 2015. Les travaux ont débuté le 29 août 2016. La réception provisoire s'est réalisée lors du 1 ^{er} trimestre 2019.
1	C43	Plan d'équipement des espaces de rencontres intérieurs : création d'une maison de village (communale) à Laneffe	992.999,39 € dont commune : 239.062,79 €	PCDR : 747.000 € Ureba : 6.936,6 €	Fin 2012 : arrêté d'octroi d'une subvention d'un montant de 747.000 € pour ce projet. 2014 : le cahier des charges a été transmis au pouvoir subsidiant pour approbation. Fin 2015, le marché a été attribué par la commune pour le lot 1 et en 2016 à une autre société pour le lot 2. Les travaux ont débuté le 21 août 2017. Ils étaient en cours mais depuis 2020, il y a eu un souci avec la société adjudicataire qui se trouvait en situation de réorganisation judiciaire. Le Collège a résilié le contrat avec ladite société et l'auteur de projet a également renoncé à poursuivre sa mission. L'étude sera donc confiée à une intercommunale en vue de poursuivre le dossier et de désigner une nouvelle société.

1	21	Plan de réhabilitation et de mise en valeur des bâtiments anciens, abandonnés ou désaffectés - Rénovation d'un bâtiment existant en maison des Associations.	472.650 € dont commune : 110.530€	PCDR : 362.120 €	<p>Le 30 mai 2016, le Ministre Collin a signé la convention d'exécution PCDR de ce projet. Inasep, en tant que bureau d'études, a été désigné.</p> <p>En 2018, un marché de stabilité a été réalisé car risque d'effondrement d'un mur. Des travaux ont eu lieu en 2019.</p> <p>En 2020 : la façade étant classée, un certificat de patrimoine est nécessaire via l'AWAP. Le Collège communal a mis fin à la mission de l'Inasep au vu des exigences de l'AWAP.</p> <p>Les réunions de concertation se sont réalisées avec l'Awap et le bureau BEP a été désigné en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage en vue de désigner un bureau d'études spécialisé dans les bâtiments classés. La Ville a rencontré les exigences de l'Awap.</p> <p>La Ville a lancé un marché et a demandé des offres à différents auteurs de projets (date limite 07 octobre 2022). Le BEP a analysé les offres.</p> <p>L'auteur de projet a été désigné (+tutelle).</p>
---	----	--	--	------------------	---

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Notre PCDR s'est terminé en juin 2016.					

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
Néant					

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
Néant. Notre PCDR s'est terminé en juin 2016					

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidant	Date :
2009	PCDR classique	Sécurisation et mise en valeur des cœurs de villages : Mertenne	Mise en valeur du village de Mertenne	491.552,96 €	
		Etats d'avancement physique du projet :			
		Désignation de l'auteur de projet : 21/05/07			
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			
		Approbation de l'avant-projet par la R.W			
		Approbation du projet par l'A.C. 27/04/15			
		Approbation du projet par le Ministre 17/02/10 (11/02/10 conv.exe.)			
		Adjudication : 17/12/15			
		Décision d'attribution du marché 17/12/15			
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre 25/03/16			
		Début des travaux 29/08/16			
		Réception provisoire 18/03/19			
		Décompte final			
		Réception définitive 18/03/24			
		Etat d'avancement financier du projet :			
		Montant conventionné à 100% 1.385.339,96 €			
		Montant du subsidant 491.552,96 €			
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur Actuellement : 1.331.902,6 €			

Année de convention	Type programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2011	PCDR classique	Plan d'équipement des espaces de rencontres intérieurs : création d'une maison de village (communale) à Laneffe	Création d'une maison de village	992.999,39 € dont commune : 239.062,79 € PCDR : 747.000 € Ureba : 6.936,6 €
		Etats d'avancement physique du projet :		
		Désignation de l'auteur de projet :		Date : 07/12/06
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		24/02/14
		Approbation du projet par le Ministre		21/12/12
		Adjudication :		Lot1 :29/12/15 22/09/16 Lot2 :
		Décision d'attribution du marché		Lot1 :29/12/15 22/09/16 Lot2 :
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		20/03/17
		Début des travaux		21/08/17
		Réception provisoire		Pas actuellement
		Décompte final		Pas actuellement
		Réception définitive		Pas actuellement
		Etat d'avancement financier du projet :		
		Montant conventionné à 100%		Montant : 992.999,39 €
		Montant du subside développement rural		747.000,00 €
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		En cours

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Le seul projet terminé (sauf réception définitive) est celui de la sécurisation et mise en valeur du village de Mertenne => Pas un bien immobilier => Pas concerné par ce tableau.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ¹				

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?

Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous

Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente

Montant de la vente

Modalités de réaffectation du montant de la vente

Le bien est-il loué ?

Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.

Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)

Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges	Montant annuel
Réaffectation des bénéfices	

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ³	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

ANNEXE 4 : RAPPORT 2022 DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR approuvée par le Conseil	Dernière date de modification d'ordre intérieur
2004	Octobre 2004	25/02/13	21/03/05
Date des réunions durant l'année écoulée	----		
Cette opération PCDR s'est terminée en juin 2016.			

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

NEANT puisque ledit PCDR est terminé depuis juin 2016.

3 A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi....

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espaces publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce...)

ANNEXE 6 : Projets émanant de la CLDR réalisés via d'autres moyens financiers que le PCDR toutes années confondues

Projets de priorité 1		
N° fiche	Intitulé de la fiche	Commentaires
21	Plan de réhabilitation et de mise en valeur des bâtiments anciens, abandonnés ou désaffectés - Rénovation d'un bâtiment existant en maison des Associations	Cfr. Page 1.
C4 3	Plan d'équipement des espaces de rencontres intérieurs: maison de village à Laneffe	Cfr. Page 1.
A2 1	Action de sauvegarde du petit patrimoine : plan de gestion (y compris avec les associations) du petit patrimoine public	Fiche de priorité 3 à la base remontée en priorité 1 donnant suite à la réunion du 09 décembre 2013.
16	Plan d'équipement des espaces de rencontres extérieurs : petits espaces de convivialité - plan d'équipement des villages	Un groupe de travail a été constitué (cfr. Page 7). Le matériel a été acheté en 2013 et a été placé en 2013 et 2014.
24	Sécurisation et mise en valeur des cœurs de villages : Vogenée	La fiche a été placée en priorité 1. Un groupe s'est réuni 4 fois pour rencontrer les habitants et différents projets ont été réalisés.
E21	Développement d'un produit touristique lié au terroir : création et/ou recherche de points de vente pour les produits locaux	Réalisé « Panier Malin » via le GAL. « Panier Malin » a été englobé dans un projet de plus vaste envergure (territoire plus vaste, offre de produits plus étendue) appelé la « Grélinette », suite à la fin de la mission du GAL 2007-2013 et qui est devenu « Coop Esem ».
A 23	Action de sauvegarde du petit patrimoine : mise en valeur (balisage et espace de convivialité)	Fiche de priorité 3 à la base remontée en priorité 1 donnant suite à la réunion du 09 décembre 2013.
18	Création d'un parcours sport-nature	Non réalisé car l'estimation finale du projet était bien supérieure à celle de départ.
8	Réalisation d'un Schéma de Structure Communal	Deux lettres ont été envoyées par la CLDR au Collège Communal afin d'appuyer la réalisation d'un Schéma de structure sur la commune de Walcourt. Schéma d'intention Communal d'Aménagement du Territoire : réalisé via le GAL, le service urbanisme, le CATU et l'ADL. Actuellement, un Schéma de Développement Communal (SDC) est à l'étude.
23	Sécurisation et mise en valeur des cœurs de villages: Mertenne	Ok réalisé.

Projets de priorité 2		
N° fiche	Intitulé de la fiche	Commentaires
1	Création d'un Walibus	
2	Création d'une centrale de mobilité	La commune adhère à MOBILESEM qui, dans ses services, a une centrale de mobilité couvrant un territoire plus large que la commune.
4	Réalisation d'un Plan de mobilité et de sécurisation de la traversée de Walcourt	Terminé : Opération Cœur de Ville Terminé : Plan Escargot pour la Rue de la Montagne
5	Concrétisation du Plan de mobilité et de sécurisation de la traversée de Walcourt	Terminé : Opération Cœur de Ville Terminé : Plan Escargot pour la Rue de la Montagne Terminé : création de trottoirs rue de la Forge
7	Création d'une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité	Demande de la CLDR au Collège communal.
9	Réalisation le cas échéant d'un Programme communal de mise en œuvre des Zones d'Aménagements Différés (actuellement ZACC)	Un auteur de projet a été désigné. Le R.U.E. ne s'est finalement pas fait sur Tarcienne.
6	Entretien et extension des aménagements cyclables	Finalisation de la signalétique de la liaison de jonction Ravel entre Thuillies et Berzée. Plan escargot 6 => Jonction Somzée - Laneffe, terminée. Cfr. PCDN
20	Plan de valorisation et de développement du réseau de haies dans le respect des différents intervenants	
17	Le PAS (Partenariat-Action-Soutien), entreprendre en milieu rural	
26	Requalification et revitalisation du centre urbain de Walcourt	Opération Cœur de Ville - Terminé Plan escargot pour la Rue de la Montagne - Terminé Projet de requalification de la zone de la gare de Walcourt et alentours - En cours
13	Création d'une maison de village à Berzée	
14	Création d'une maison de village à Chastrès	
11	Sécurisation et mise en valeur des liaisons entre villages : Rossignol / sept ponts	Réalisé dans le cadre du projet des Sentiers du Fer.
19	Service d'aide et de remplacement pour les agriculteurs	Déjà réalisé par la commune via le bureau de remplacement de Beaumont.
3	Sécurisation et mise en valeur des entrées de village selon les recommandations du PICM	La commune a réalisé à ses frais des portiques d'entrées avec bacs à fleurs et panneaux. Les entrées de village de Clermont, Vogenée, Fairoul, Castillon,

		Fontenelle ont été réalisées.
22	Sécurisation et mise en valeur des cœurs de villages : Laneffe	Réalisé sur le centre du village et sur axe Somzée-Laneffe
25	Sécurisation et mise en valeur des cœurs de villages : Fraire	Fontaine remplacée par les Sentiers du Fer.
27	Développement économique lié au terroir : étude de faisabilité et mise en œuvre de recommandations	Réalisé par le Groupe d'Action Local (GAL)
28	Plan général de communication : volet papier Mise en place d'une boîte aux lettres virtuelle (email SOS) sur le site internet de la Ville	Fait : depuis 2008 le Bulletin communal et le Point Virgule fusionnent. C'est la Passerelle communale : réalisée par la commune et le Centre Culturel (+ nouveau site internet). Mise en place du site Internet - cartographie - pour les états de lieux des sentiers de mobilité douce, accessible à tous les citoyens pour signaler un problème. Nouveau modèle de farde des nouveaux habitants réalisé. Soirée accueil des nouveaux habitants
29	Création d'une structure de soutien pour tous les jeunes	
30	Action visant à recréer des liens entre les agriculteurs et la population : rédaction et promotion d'une charte de convivialité	Réalisation de la charte de convivialité = terminé !
31	Promotion touristique de l'entité à professionnaliser	Office du Tourisme = 1 emploi et un mi-temps en plus. Professionnalisation de l'ouverture de la saison touristique et de la communication.

Projets de priorité 3 réalisés

N° fiche	Intitulé de la fiche	Commentaires
A33	Campagnes diverses de sensibilisation au respect de l'environnement notamment via l'édition d'une brochure de sensibilisation pour et par les écoliers, cours de civisme, promenade-découverte du patrimoine	Réalisé via le Bureau Économique de la Province de Namur
M8	Sécurisation des villages : lignes droites de + de 100m - Forge - Montagne (Walcourt)	Rue de la Montagne via le plan Escargot 2 Rue de la Station : projet de boucle de sécurisation et plan d'investissement communal (en cours) Rue de la Forge : création d'un trottoir
M9	Sécurisation des villages : lignes droites de plus de 100 m - Baconval --> Impexacom (Thy-le-Château)	Baconval : marquage au sol Rue de Nalinnes : chicanes pour rétrécissements de voiries en vue de limiter la vitesse
M13	Aménagement de l'aire de stationnement dans le centre de Thy-le-Château	Mercurie : (face à l'école) requalification de l'espace Escargot 3 : (face à l'ancienne Poste) en vue de sécuriser l'accès aux usagers faibles et requalification de la Place de l'ancienne poste

M21	Walcourt, gare d'accès aux Lacs de l'Eau d'Heure : coordination entre les TC	Projet de requalification de la gare sncb et des alentours.
M22	Walcourt, gare d'accès aux Lacs de l'Eau d'Heure : création d'un minibus de liaison en période touristique (gare- lacs)	Réalisé par le passé: une liaison TEC entre la gare de Walcourt et les lacs de l'Eau d'Heure a été mise en place. Actuellement, relance d'un projet plus perenne sur l'ensemble de l'année.
C9	Entretien et embellissement des infrastructures (pont, tunnel) : initiation des jeunes à l'art du graffiti	Art du graffiti : réalisé par des jeunes dans le cadre d'été solidaire (pont Laneffe), au centre culturel (panneau mis à disposition ainsi qu'un panneau à la rue de la Tannerie et un à l'entrée du parc communal).
C40	Plan d'équipement des espaces de rencontres intérieurs : réhabilitation de la gare de Berzée	Gare achetée par un particulier et transformée en funérarium
E5	Promotion des activités existantes : mise à jour de la signalisation directionnelle de proximité	Réalisé via la commune.
12	Création de "Maisons du Village" autogérées par le village - Définition du concept	Par le passé, un groupe de travail s'est créé pour en discuter.
15	Plan d'équipement des espaces de rencontres extérieurs : création d'une charte d'aménagement	Au départ en association avec la fiche 18. Cela a été réalisé officiellement en définissant un type de mobilier spécifique pour les bancs et poubelles sur l'entité.
10	Requalification du centre de Thy-le-Château	<ul style="list-style-type: none"> - Mercure (face à l'école -> Jacobs) - Ravel (arrive de Berzée jusque derrière l'ancienne poste) - Le carrefour poste - pharmacie pris en compte dans le cadre du plan d'Escargot 2 - Rue de la Thyria (plans Escargot 4 et 5)

